

Prendre son poste
de chef de service :
manager sans y avoir été préparé



FORMATION EXPERTE

larelevesante.fr

Prendre son poste de chef de service :

manager sans y avoir été préparé



2 jours



Inter
Intra



Présentiel



1250 €
NET DE TAXE



31 / 05 - 01 / 06 / 2027
04 - 05 / 11 / 2027

Accessible aux personnes en situation de handicap



POURQUOI CETTE FORMATION

De nombreux médecins deviennent chefs de service sans formation managériale préalable, alors même qu'ils doivent encadrer une équipe, piloter l'activité et gérer des contraintes organisationnelles fortes.

Au-delà de l'expertise médicale, la fonction implique de faire fonctionner un collectif, arbitrer des priorités et maintenir une organisation soutenable dans un environnement hospitalier sous tension.

Cette formation permet de sécuriser la prise de fonction, d'assumer pleinement son rôle de manager médical et de structurer une organisation de service claire et opérationnelle.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, vous serez en capacité de :

- 1 Clarifier votre rôle de chef de service dans la gouvernance hospitalière
- 2 Adopter une posture managériale adaptée à un collectif médical et paramédical
- 3 Piloter l'activité du service dans un environnement hospitalier sous contrainte
- 4 Structurer une feuille de route pour sécuriser leurs 90 premiers jours de prise de fonction

Intervenant : Chef de service / Expert en management hospitalier

Responsable pédagogique :

Pr. Aiham Ghazali - Chef de service hospitalier
Adjoint au chef de pôle - Expert en coordination médico-soignante & pilotage

Pour qui ? : Médecins hospitaliers

Prérequis : aucun



LE PROGRAMME

Comprendre son rôle dans la gouvernance hospitalière

- Positionnement au sein du pôle
- Articulation avec le chef de pôle, la direction et les instances
- Responsabilités médicales, organisationnelles et institutionnelles
- Spécificités du management médical à l'hôpital

Atelier : analyser son périmètre de responsabilité et ses marges de décision.

Adopter une posture de manager médical

- Passer du rôle d'expert à celui de responsable d'équipe
- Coopérer avec les cadres et équipes paramédicales
- Réguler les tensions et désaccords
- Conduire des entretiens et recadrages

Mise en situation : conduire un entretien managérial avec un professionnel en difficulté

Piloter l'activité du service dans un contexte contraint

- Arbitrer entre qualité des soins et contraintes institutionnelles
- Organiser l'activité et sécuriser les parcours patients
- Prioriser dans un environnement sous tension
- Identifier les indicateurs utiles au pilotage

Atelier : formaliser les priorités stratégiques et points de vigilance du service.

Structurer et sécuriser sa prise de fonction

- Identifier les enjeux des premiers mois
- Clarifier les règles de fonctionnement
- Installer des espaces de dialogue et de coordination
- Prévenir l'isolement managérial

Atelier : élaborer sa feuille de route de prise de poste.

Méthodes

Apports contextualisés, Analyse de pratiques, Exploitation des situations vécues par les participants, Ateliers de co-construction

Livrable : Feuille de route de prise de poste managériale. Une feuille de route sur 90 jours

avec diagnostic, priorités, actions et indicateurs.

BULLETIN D'INSCRIPTION

VALANT CONVENTION SIMPLIFIÉE DE LA FORMATION CONTINUE

Merci de bien vouloir retourner ce document complété et signé à **contact@larelevesante.fr**

Référence module : MOD_2026043

Prendre son poste de chef de service : manager sans y avoir été préparé

Tarif individuel : 1250 €

Choisir votre session

Notre offre exclusive à la commande :
pour 2 participants à la même formation -10%
pour 3 participants à la même formation -25%

Durée : 2 jours - 14h de 9h00 à 17h00

31/05-01/06/2027 - Paris 04-05/10/2027 - Paris

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 1

Prénom* :

Nom* :

Fonction (*métier*) :

Adresse mail* :

Tél. portable* :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 2

Prénom* :

Nom* :

Fonction (*métier*) :

Adresse mail* :

Tél. portable* :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 3

Prénom* :

Nom* :

Fonction (*métier*) :

Adresse mail* :

Tél. portable* :

Besoin d'assistance si situation de handicap : Non Oui, nom du participant concerné :

RENSEIGNEMENTS PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER

Prénom* :

Nom* :

Fonction (*métier*) :

Dir./Resp. de la formation continue

Directeur des soins

Directeur des affaires médicales

Autres :

Adresse mail* :

Tél. portable* :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT

Raison Sociale* :

Numéro de SIRET* :

SERVICE FACTURATION

Cocher si identique à l'adresse du service formation

Prénom* :

Nom* :

Adresse mail* :

Facturation par : L'Établissement Chorus pro N° d'engagement et code service :

SIGNATURE ET CACHETS (BON POUR ACCORD ET ACCEPTATION DE LA CONVENTION ET DES CGV AU VERSO)

Fait à :

le

Fait à :

le

Client

La Relève Santé

*obligatoire

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) définissent les modalités de vente des prestations de formation de la société LA RELÈVE. Toute commande implique l'adhésion pleine et entière du client aux présentes CGV.

FORMATIONS INTRA-ÉTABLISSEMENT

Prestations sur mesure pour un groupe de collaborateurs d'un même Client

Validation et Calendrier (INTRA)

- L'accord est formalisé par la signature d'une convention de formation
- La signature de la convention de formation vaut bon de commande et implique l'acceptation des présentes conditions.
- Les dates sont fixées d'un commun accord entre LA RELÈVE et le Client.

Annulation et report (INTRA)

- Toute demande d'annulation ou de report doit être formulée par écrit au moins 20 jours ouvrés (du lundi au vendredi, hors jours fériés) avant le début de la formation.
- En cas d'annulation moins de 20 jours ouvrés avant la date prévue, une indemnité forfaitaire égale à 100 % du montant total est due.
- Toute demande de report intervenant à moins de 20 jours ouvrés est assimilée à une annulation et donne lieu à la facturation de l'indemnité de 100 %.
- Les frais de déplacement ou d'hébergement déjà engagés par LA RELÈVE restent dus par le Client, quel que soit le délai d'annulation.

FORMATIONS INTER-ÉTABLISSEMENT

Sessions regroupant des participants issus de structures différentes

Inscription et annulation (INTER)

- L'inscription est validée à réception du bulletin d'inscription signé. Une convention de formation et une convocation sont adressées avant le démarrage de la formation.
- Annulation par le Client :
 - Plus de 20 jours ouvrés avant le début : sans frais
 - Moins de 20 jours ouvrés avant le début, absence ou abandon : 100 % du montant est dû
- Le Client peut remplacer un participant par un autre profil adapté jusqu'au début de la formation, sous réserve d'en informer LA RELÈVE par écrit.

Tarifs et modalités de paiement (INTER)

Les tarifs par participant sont indiqués dans le programme de formation. Sauf mention contraire :

- Les prix sont exprimés en euros net de taxes
- La facturation est réalisée à l'issue de la formation

Le prix comprend : la participation à la formation, les supports pédagogiques, les pauses (le cas échéant)
Les repas restent à la charge des participants.

DISPOSITIONS COMMUNES

Accessibilité

LA RELÈVE s'engage à étudier toute situation de handicap afin d'adapter les modalités pédagogiques, techniques et organisationnelles. Un contact dédié peut être mobilisé pour accompagner les participants dans leurs démarches.

Modalités de paiement

- Le tarif est défini dans la convention.
- Tout paiement après l'échéance entraîne des pénalités de 1,5 fois le taux d'intérêt légal

Sauf mention contraire :

- la facturation est réalisée à l'issue de la formation
 - le règlement est exigible à réception de la facture, sans escompte
- Le règlement est effectué par virement bancaire.

La facture est adressée par voie électronique et accompagnée des certificats de réalisation.

Nature des indemnités

Les sommes perçues en cas d'annulation ou de report tardif sont des indemnités forfaitaires. Elles ne peuvent être imputées sur le budget de formation du Client ni faire l'objet d'une demande de financement auprès d'un OPCA.

Annulation ou report par LA RELÈVE

LA RELÈVE se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation en cas de force majeure (maladie du formateur, défaillance technique) ou d'effectif insuffisant. Les sommes versées sont alors remboursées ou reportées sur une session ultérieure, sans indemnité supplémentaire.

Sous-traitance

LA RELÈVE se réserve la faculté de confier l'exécution de la formation à des sous-traitants ou formateurs partenaires de son choix, tout en restant garant de la qualité pédagogique.

Propriété intellectuelle et captation

Les supports sont la propriété exclusive de LA RELÈVE. Toute reproduction ou diffusion est interdite. L'enregistrement audio/vidéo des sessions est formellement prohibé.

Données personnelles (RGPD)

Les données sont collectées pour la gestion administrative et pédagogique. Conformément au RGPD, les droits d'accès et de rectification s'exercent via : contact@larelevesante.fr

Clients Particuliers

Le Client finançant lui-même sa formation dispose d'un délai de rétractation de 20 jours ouvrés.

«Se former pour agir,
au cœur des équipes hospitalières.»



Devis sous 48h



01 89 62 59 49



contact@larelevesante.fr